

DEPARTEMENT  
ISERE  
ARRONDISSEMENT  
GRENOBLE

Accusé de réception en préfecture  
038-828765594-20240410-2024-12-AJ  
Date de télétransmission : 10/04/2024  
Date de réception en préfecture : 09/04/2024

**SAINT-MARCELLIN  
VERCORS ISÈRE**  
TOURISME

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE  
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**  
Etablissement Public Industriel et Commercial

<b>Délibération N° 2024-12</b>  OBJET ADMINISTRATION  <b>Vote compte de gestion 2023</b>	<b>EXTRAIT</b>  Du registre des délibérations du Comité de Direction de l'EPIC  Office de tourisme 'Saint-Marcellin Vercors Isère'	<b>Date de convocation 29/02/2024</b>  Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de votants : 9
---	--	--

**Séance du 26/03/2024**

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, à dix-huit heures.**

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme 'Saint-Marcellin Vercors Isère' dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la ville de Saint-Antoine l'Abbaye, sous la présidence de M. Raphael Mocellin, Président. Le nombre de membres prescrits par les statuts ayant été respecté et le quorum atteint, les membres du Comité de Direction ont pu délibérer.

Présents : R. Mocellin (Président), M-C Jolland, P. Ferrouillat, V. Dumas, D. Locatelli, V. Pénard, H. Duquesne, P. Rosaire, F. Ballouhey, N. Cruzet, J. Damaisin (Responsable Administrative et Financière OTI), N. Bontoux (Directeur OTI)

Absents : N. Petter, P. Seyve, L. Garnier (Vice-Président), N. Nava, A. Fustier, D. Dorly, P. Despesse, D. Gleize, P. Stref, I. Duquesne, M. Delaune (SMVIC)

Secrétaire : Jessie Damaisin

**1- SUJET DE LA DELIBERATION (extrait du Procès-verbal)**

Le directeur de l'office de tourisme Saint-Marcellin Vercors Isère présente les éléments de synthèse du compte de gestion 2023.

Note : le compte de gestion 2023 est joint à cette délibération.

**2- DELIBERATION**

Le directeur de l'OTI présente les éléments de synthèse du compte de gestion 2023.

Le compte de gestion est le document comptable établi par le comptable public. Ce document retrace toutes les écritures comptables passées sur l'exercice entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023. Le compte de gestion ne tient pas compte des restes à réaliser.

Le résultat de ce compte de gestion est conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2023 soumis au cours de cette même séance.

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE  
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**  
Etablissement Public Industriel et Commercial

A la suite de cette présentation, le président soumet au vote le compte de gestion 2023 de l'office de tourisme résumé ainsi :

CA	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS 2023	15 669,39€	<b>39 328,97</b>	822 758,10	<b>757 354,61</b>		
RESULTAT 2023 (R-D)		23 659,58 €		-65 403,49 €		
RESULTAT REPORTE 2022		<b>28 605,25 €</b>		<b>146 336,60 €</b>		
TOTAUX	15 669,39 €	<b>67 934,22 €</b>	822 758,10 €	<b>903 691,21 €</b>	838 427,49€	971 625,43€
<b>RESULTAT DE CLOTURES (R-D)</b>		<b>52 264,83 €</b>		<b>80 933,11 €</b>		<b>133 197,94€</b>

Nombre de VOTANTS : 7  
Nombres de POUVOIRS : 2  
Nombres de POUR : 9  
Nombres de CONTRE : 0  
Nombres de ABSTENTION : 0

SUR rapport de Monsieur le Président,  
VU le Code général des collectivités territoriales et le code du tourisme,  
Vu les statuts de l'Office de Tourisme,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Comité de Direction de l'EPIC  
- **APROUVENT** le compte de gestion de l'office de tourisme de l'exercice 2023  
- **AUTORISENT** le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Président,  
Mocellin Raphaël



*Délibération certifiée exécutoire par le Président  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :  
Et de l'affichage en date du :*